Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 15 (1968)

Heft: 6

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

6

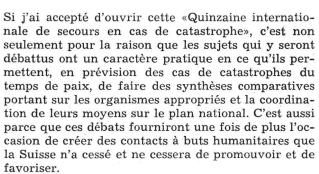
Zivilschutz Protection civile Protezione civile Protecziun civila

Nr. 6/1968 15. Jahrgang Zeitschrift des Schweizerischen Bundes für Zivilschutz, des Zivilschutz-Fachverbandes der Städte und der Schweizerischen Gesellschaft für Kulturgüterschutz

Revue de l'Union suisse pour la protection des civils, de l'Association professionnelle suisse de protection civile des villes et de la Société suisse pour la protection des biens culturels Rivista dell'Unione svizzera per la protezione dei civili, dell'Associazione professionale svizzera di protezione civile delle città e della Società svizzera per la protezione dei beni culturali

Allocution prononcée par M. le Conseiller fédéral Ludwig von Moos à l'ouverture de la « Quinzaine internationale de secours en cas de catastrophe»

Ansprache des Chefs des Eidgenössischen Justizund Polizeidepartements, Bundesrat Ludwig von Moos, anlässlich der Eröffnung des Symposiums für Zivil- und Katastrophenschutz der Internationalen Organisation für Zivilverteidigung am 6. Mai in Genf.



C'est pourquoi, avant toute chose, je me plais à remercier et à féliciter Monsieur le Président de l'Organisation internationale de protection civile et les membres de son comité ainsi que son secrétaire général des louables et inlassables efforts qu'ils déploient dans le domaine de la protection civile en général et



du soin qu'ils ont pris, en particulier, de mettre sur pied cette manifestation où des hommes de bonne volonté rechercheront ensemble les moyens de sauver les vies humaines de calamités qui, devant l'explosion des techniques nouvelles, augurent de véritables catastrophes.

En tant que responsable de la protection civile en Suisse, permettez-moi de rappeler ici, que la protection de son prochain et le secours qu'on lui apporte dans les cas où il est durement éprouvé par le sort repose sur des sentiments chrétiens et moraux correspondant à un devoir naturel d'humanité. Dans diverses circonstances, cette obligation morale est plus impérieuse et a plus d'effet qu'une prescription de la loi. Or, ce sont ces préceptes qui inspirent le volontariat. On retrouve cette volonté de droit naturel de secourir ou d'assister son prochain auprès des associations privées de sauvetage et d'assistance, telles que les

Commission de Presse et de Rédaction de l'USPC. Président: Dr Egon Isler, Frauenfeld. Rédaction: Herbert Alboth, Berne. Annonces et correspondance sont à adresser à la Rédaction, Mittelstrasse 32, 3012 Berne, téléphone (031) 23 68 78. Paraît 12 fois par an.

Prix: abonnement annuel pour non-membres: Fr. 10.— (Suisse). Reproduction autorisée sous condition de mention d'origine. Impression: Vogt-Schild S. A., 4500 Soleure 2.

Inhaltsverzeichnis der Nummer VI/68

Ansprache von Bundesrat Ludwig von Moo	S	
am Symposium in Genf		139
Les quatre piliers de la défense nationale		141
Kleine Fibel der Kernphysik		143
Zwei-Tage-Marsch 1968		148
Die Frau im Dienste der Heimat		151
Kulturgüterschutz		155
Zivilschutz in der Schweiz		156
Literaturhinweis		159
Zivilschutz-Schau in Weinfelden		160